



CAMPAGNE DE MOBILITÉ CPIP 2023

FLASH-INFO

FO Justice CPIP vous informe qu'une réunion bilatérale aura lieu le mardi 25 avril 2023 entre notre organisation syndicale et les services de la DAP (RH4), en vue d'évoquer les demandes de mobilité pour des motifs particuliers (Raison sociale, Rapprochement de conjoint / familial, RQTH et CIMM).

Nous invitons donc les collègues concernés qui le souhaitent, à nous contacter au plus tard le vendredi 21 avril 2023.

FO JUSTICE CPIP – le 28 mars 2023

